

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GROUPEALLSTAR.FR

ARTICLE 1 - Champ d'application

1. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve aux services et produits de pronostics et prédictions de résultats sportifs ('les Services') proposés par FRP DISTRIBUTION ('le Prestataire') aux consommateurs ('Les Clients ou le Client') sur son site Internet <https://groupeallstar.fr/>
2. L'identification du Prestataire est la suivante : FRP DISTRIBUTION, Société par actions simplifiée à associé unique, Capital social, 1 000,00 euros, Siège social, Micropolis Bât Ferme Belle Aurélie N F107 – 05000- Gap, Numéro d'immatriculation 835 304 163 R.C.S. GAP ; Directeur de la publication : Léo Grataroli ; Hébergeur du Site Internet : Hostinger
3. Pour nous contacter, deux pages sont disponibles <https://groupeallstar.fr/demande/> ou <https://groupeallstar.fr/nous-contacter/>. Notre service clientèle vous répondra dans les meilleurs délais.
4. Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site Internet <https://groupeallstar.fr/> ('le Site Internet').
5. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service sont de la seule responsabilité du Client.
6. Les présentes Conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client.
7. Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.
8. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.
9. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées sans restriction ni réserve en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site Internet.
10. Les Services sont proposés uniquement aux personnes physiques majeures. Le Client déclare avoir la capacité d'accepter les présentes CGV, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas faire l'objet d'une mesure de protection juridique des majeurs (mise sous sauvegarde de justice, sous tutelle ou sous curatelle).
11. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site Internet à la date de passation de la commande.

12. Les Services présentés sur le site Internet sont proposés à la vente pour la France et l'Union européenne

ARTICLE 2 – Description des Services

1. Le Prestataire propose uniquement des services d'information payants de pronostics et prédictions sur des résultats de rencontres sportives, notamment pour le football, à l'aide de de l'intelligence artificielle et d'autres informations et outils spécifiquement conçus, élaborés, développés et commercialisés par FRP DISTRIBUTION.
2. Les Services peuvent éventuellement être utilisés par le Client comme une aide à la prise de décision pour l'élaboration de ses pronostics et le placement de ses paris sportifs. Le Client est par la suite libre de placer ses paris auprès de l'opérateur agréé par l'Autorité Nationale des Jeux.
3. Le Client prend seul et sous son unique responsabilité ses engagements auprès des opérateurs de paris sportifs. En conséquence, le Prestataire n'est en aucun cas un intermédiaire prenant les engagements de paris au nom et pour le compte des Clients auprès des opérateurs agréés. En aucun cas le Prestataire ne saurait être assimilé à un opérateur de jeux en ligne au sens de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.
4. Les prédictions sont fournies à titre de simple information hypothétique et contiennent nécessairement une part d'aléa et de hasard. Aucun pronostic sportif diffusé dans le cadre des Services ne doit être considéré comme certain par le Client.
5. La fourniture de ces prédictions ne saurait être assimilée, de quelque façon que ce soit, à un conseil spécifique permettant d'augmenter ses chances de gagner financièrement aux jeux de hasard.

ARTICLE 3 – Informations sur la prévention de l'addiction et les interdits de jeux

1. Pour obtenir des informations sur le jeu excessif et les structures d'aide disponibles, vous trouverez sur cette page toutes les informations nécessaires : <https://anj.fr/jouer-en-toute-securite/je-maitrise-mon-jeu>
2. Il est rappelé au Client que toute personne souhaitant faire l'objet d'une interdiction de jeux doit le faire elle-même. Vous trouverez sur cette page toutes les informations nécessaires concernant la procédure d'interdiction volontaire de jeux <https://anj.fr/ts> .

ARTICLE 4 – Abonnement - commande

1. Le fait pour un Client de commander sur le Site Internet entraîne une obligation de paiement des Services commandés.
2. Pour utiliser les Services, FRP DISTRIBUTION met à disposition du Client un accès, soit depuis l'URL [<https://groupeallstar.fr/>], soit depuis les applications mobiles fournies par Apple et Android.
3. La passation d'une commande sur le site Internet groupeallstar.fr implique la conclusion d'un contrat d'une durée déterminée mensuelle ou trimestrielle selon le choix du client, reconduit ensuite tacitement pour une durée mensuelle indéfiniment renouvelable, sauf résiliation dans les conditions prévues à l'article 6.
4. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

5. L'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente.
6. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.
7. La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité de son paiement.
8. Le Service est accessible immédiatement avec l'accord exprès du Client dès le complet paiement du prix.
9. Toute commande passée sur le Site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.
10. FRP DISTRIBUTION se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement ou à une prestation antérieure.
11. Une fois confirmée et acceptée par le Prestataire, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable et ne peut être annulée pour la durée convenue, hors cas de force majeure. Le Client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation conformément à l'article 10 des présentes CGV.

ARTICLE 5 - Conditions d'utilisation des Services

1. Les Services sont exclusivement destinés à une utilisation personnelle et à des fins non commerciales. Sauf autorisation préalable et écrite de FRP DISTRIBUTION dans le cadre d'un accord particulier, les droits d'utilisation consentis au Client au titre des informations consultées, extraites ou fournies au Client dans le cadre de l'utilisation des Produits de Prédiction emportent l'interdiction expresse pour le Client de :
 - a. Copier, reproduire, utiliser, commercialiser, et plus généralement exploiter, tout ou partie, des informations par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme, à d'autres fins que celles énoncées à l'article 5.1 des CGV ;
 - b. Transmettre, communiquer, concéder à un quelconque tiers tout ou partie des informations, que ce soit à titre onéreux ou gratuites, à des fins commerciales ou non ;
 - c. Adjoindre à tout ou partie des informations tout élément ou toute base de données dont l'effet serait de les dénaturer ;
 - d. Collecter les informations en vue de créer, comparer ou enrichir des bases de données ou un outil logiciel (lui appartenant ou appartenant à un quelconque tiers) ;
2. Les Prédiction peuvent faire cependant l'objet d'une impression papier dans la limite d'un usage privé, normal, non commercial, dans le strict respect des CGV et des lois sur le droit d'auteur.
3. Les droits d'utilisation sont personnels au Client, non cessibles et intransmissibles.
4. En cas d'utilisation non conforme, de manquement, de fausse déclaration ou de violation par le Client de l'une quelconque des dispositions des CGV, FRP DISTRIBUTION se réserve le droit d'engager la responsabilité du Client, sans préjudice, d'une suspension sans préavis, de son compte électronique et de l'accès aux Services.

ARTICLE 6 – Résiliation de l’abonnement par le Client

1. La résiliation de l’abonnement avec tacite reconduction peut se faire par le Client à tout moment moyennant l’envoi d’un courrier recommandé avec accusé de réception à FRP DISTRIBUTION avec sa demande complétée de son pseudo, adresse mail associée au compte ainsi que son nom et prénom :

FRP DISTRIBUTION
107 Ferme Belle Aureille
Quartier Belle Aureille
05000 GAP

2. Pour mettre un terme à la reconduction tacite, la demande de résiliation doit se faire au moins 72 (soixante-douze) heures avant l’échéance de la période en cours. À défaut, la résiliation sera prise en compte pour l’échéance suivante.
3. La décision de ne pas renouveler l’Abonnement est libre et discrétionnaire, et n’aura donc ni à être motivée, ni justifiée. Elle n’entraînera le versement d’aucune indemnité, sous réserve du règlement des factures déjà émises par FRP DISTRIBUTION.

ARTICLE 7 - Tarifs

1. Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le Site Internet, lors de l’enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros et TTC.
2. Les tarifs tiennent compte d’éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire dans les conditions précisées sur le Site Internet pour le premier paiement uniquement.
3. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, comme indiqué sur le Site Internet, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.
4. À la demande du Client, une facture est établie par le Prestataire et remise au Client.

ARTICLE 8 - Conditions de paiement

1. Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, selon les modalités précisées à l’article 4 « Abonnement – Commandes » ci-dessus, par voie de paiement sécurisé par cartes bancaires : CB, Visa Electron, V PAY, Mastercard, e-carte Bleue.
2. En cas de reconduction tacite de l’abonnement pour sa durée mensuelle, le paiement de l’abonnement est effectué en deux prélèvements pour la moitié de la somme due, tous les 15 jours.
3. Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d’utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l’annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.
4. Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce à la solution de paiement en ligne efficace et sécurisée SP PLUS de la Caisse d’Épargne.
5. Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.
6. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu’après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.
7. En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l’application d’une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros. Le retard de paiement entraînera l’exigibilité immédiate de l’intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d’intenter, à ce titre, à l’encontre du Client.

8. En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses Services.
9. Aucuns frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourront être facturés au Client.

ARTICLE 9 - Fourniture des Services

1. Les Services commandés par le Client seront fournis immédiatement dès la validation définitive de la commande du Client.
2. Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen.
3. Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 10 jours après la date ci-dessus précisée, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues à l'article L224-25-11 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.
4. À défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.
5. Le Prestataire remboursera ou rectifiera le Client (dans la mesure du possible) dans les plus brefs délais et à ses frais, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 10 – Absence de droit de rétractation

En application de l'article 221-28 13° du Code de la consommation, le Client ne dispose pas de son droit de rétractation puisque la fourniture du Service numérique a commencé avec son accord préalable exprès et renoncement exprès à son droit de rétractation.

L'acceptation du démarrage immédiat de la fourniture du Service et la renonciation expresse à son droit de rétractation se font lors de la validation de la commande du Client.

Dans ce cas, les achats de Services numériques sont donc fermes et définitifs et ne peuvent donner lieu à un échange ou un remboursement.

ARTICLE 11 – Garantie sur les Services et contenus numériques

1. Conformément articles L224-25-12 à L224-25-26 du Code de la consommation, le Prestataire garantit, sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services et contenus numériques commandés dans les conditions et selon les modalités définies aux présentes Conditions Générales de Vente.
2. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer au plus tôt le Prestataire, par écrit, de l'existence du défaut de conformité.
3. Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

4. La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutifs soit à la faute du Client, soit à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

ARTICLE 12 – Responsabilité

1. La responsabilité de FRP DISTRIBUTION est strictement limitée aux Services tels que définis à l'article 2 des présentes. En conséquence, le Client est seul responsable de ses prises de paris auprès des opérateurs de paris agréés ainsi que de son accès à Internet et son propre matériel informatique.
2. Conformément à l'article L221-15 du Code de la consommation, le Prestataire est responsable de plein droit à l'égard du Client de la seule bonne exécution des obligations résultant du présent contrat conclu à distance, que ces obligations soient exécutées par le Prestataire ou par ses sous-traitants.
3. Toutefois, le Prestataire peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure telle que définie habituellement par la jurisprudence.
4. Les Services fournis sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.
5. Si des taxes et impôts sont susceptibles d'être exigibles, elles sont à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

ARTICLE 13 – Propriété intellectuelle

1. Le contenu du Site Internet et des Services est et reste la propriété du Prestataire et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marque, base de données, nom de domaine, etc.).
2. Toute reproduction, adaptation, traduction, exploitation commerciale, ou représentation, totale ou partielle, même à titre gratuit, de ce contenu et des Services est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 14 - Protection des données personnelles

4. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à FRP DISTRIBUTION Micropolis Bât Ferme Belle Aurélie N F107 – 05000-Gap.
5. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

6. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.
7. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.
8. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.
9. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site Internet
10. Pour de plus amples informations, nous vous remercions de prendre connaissance de nos CGU ainsi que notre politique de confidentialité.

ARTICLE 15 - Force majeure

1. Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 16 - Droit applicable - Langue

1. Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.
2. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 17 - Litiges

1. Si une disposition ou partie de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV devait être déclarée inopérante, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée.
2. Le fait que FRP DISTRIBUTION ne se prévale pas de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.
3. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.
4. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR> ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ARTICLE 18 - Information précontractuelle du Client

1. Le Client a bénéficié, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du présent contrat, d'une manière lisible et compréhensible, de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment des informations suivantes sur :
 - a. Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
 - b. Le prix des Services et des frais annexes ;
 - c. En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
 - d. Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées ;
 - e. Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
 - f. Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
 - g. La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
 - h. Les informations relatives à l'absence de droit de rétractation pour le Client ;
 - i. Les moyens de paiement acceptés.